

Syndicat CGT de la Région NORMANDIE, Site de Rouen 5, rue Schuman CS 21129, 76 174 Rouen Cedex

Téléphone : 02 35 52 31 25

Site de Caen Abbayes aux dames place Reine Mathilde BP 523 14 035 Caen

Téléphone : 02 31 91 21 82

E Mail: syndicat.cgt@normandie.fr

Rouen le 1^{er} octobre 2019,

A Monsieur le Président De la Région Normandie Hervé MORIN

Lettre ouverte.

Monsieur le Président,

Depuis la matinée du 26 septembre 2019, le préfet de Région s'évertue à tenter de rassurer la population concernant les conséquences sanitaires et environnementales de l'incendie sur le site SEVESO de LUBRIZOL à Rouen.

Le lundi 30 septembre 2019, l'Administration Générale a invité les agents du Conseil Régional de Normandie - qui ont eu à subir cette pollution chimique sans précédent - à participer à une réunion d'information et d'échanges dans l'hémicycle du site de Rouen. Soucieux des conséquences sur leur santé et sur celle de leur famille, les agents sont venus très nombreux : l'hémicycle était même trop petit pour tous les accueillir !

Pour notre organisation syndicale CGT, des silences subsistent :

- La liste des produits qui ont brulé n'a pas été communiquée,
- Les résultats complets d'analyse des fumées, de l'air, des résidus et de l'eau (Seine mais également captages d'eau potable de la Métropole) n'ont pas été rendu publics,
- La Préfecture tait le fait que le secteur où l'incendie s'est déclaré est confié à une entreprise sous-traitante et qu'au moins une toiture amiantée est partie en fumée,
- La Préfecture fait silence sur l'impact de cette pollution sur les végétaux et animaux (mort oiseaux, de poissons...),
- Des maux de têtes et nausées continuent chez les étudiants des universités comme chez les salariés des entreprises, chez les agents des services et sur l'ensemble de la population (certains hangars ont d'ailleurs été évacués ce vendredi suite à des malaises): aucune expertise médicale n'est diligentée sur l'impact d'une telle pollution sur le corps humain.

Nous exigeons une transparence complète et une information détaillée sur les suivis sanitaires mis en place pour suivre les conséquences de cette catastrophe majeure

(captages d'eau potable, état sanitaire des animaux d'élevage et des cultures.....). L'information des habitants et des salariés ne doit pas s'arrêter une fois l'incendie éteint.

Des questions se posent pour notre collectivité :

- A partir de quel moment doit-on déclencher le Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS).
- Pour quelles raisons celui-ci n'a pas été déclenché?
- Quelles mesures comptez-vous engager pour permettre un véritable suivi des agents, y compris pour les agents des lycées œuvrant dans les zones polluées, qui ont subi cette pollution tant sur le plan de leur santé que sur les plans matériels et financiers?

Pour la CGT-CRN suite à diverses discutions avec les salariés, la réunion d'information et d'échanges du 30 septembre a laissé les agents dans un état de stress important.

Lors d'une question posée par un représentant du personnel concernant l'impact sur la santé des salariés suite à l'explosion du site LUBRIZOL, en particulier la réfaction du régime indemnitaire associée à la journée de carence si des agents devaient être en arrêt de travail, la réponse de votre Directeur Général de Services a été choquante et même inappropriée. Il a écarté ce point, pourtant parfaitement en lien avec le sujet à l'ordre du jour de la réunion, le considérant comme nul et non avenue.

Monsieur le Président, nous demandons le respect tant pour les agents de la collectivité - et de leurs inquiétudes forts légitimes - que pour leurs représentants syndicaux. Aucune question ne doit éludée ; notre rôle est de nous opposer à tous ces silences méprisants : la responsabilité de la collectivité est engagée sur toutes les questions de santé publique, surtout à l'aune d'un drame comme celui que nous venons de subir.

Le secrétaire général De la CGT-CRN Le Secrétaire du CHSCT

2